INAUGURATION

Contact presse : Julie CHAMPION

Cabinet du Maire ₱: 02.54.24.65.28

fax: 02.54.01.10.33

cabinet.du.maire@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Samedi 12 janvier 2013 à 14h00

1 rue du Clos Saint-Joseph

(anciennement 8 rue de la Sablière)

Maison de Santé Pluridisciplinaire



UNE DEMARCHE REFLECHIE ET NECESSAIRE

La création d'une maison de santé pluridisciplinaire dans les anciens locaux de la maison de retraite Le Clos Saint-Joseph d'Argenton-sur-Creuse a pour but de regrouper territorialement au sein d'une structure d'accueil commune les professionnels de santé libéraux du bassin de vie d'Argenton-sur-Creuse qui s'étend au delà des limites du canton vers Eguzon et Saint-Benoît du Sault.

La forte mobilisation des professionnels de santé d'Argenton sur Creuse marque leur réelle volonté d'améliorer la qualité des soins sur le territoire et d'optimiser les coûts induits pour faciliter l'installation de nouveaux collègues.

A - DES BESOINS JUSTIFIES

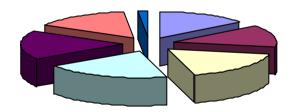
Une population vieillissante

La ville d'Argenton-sur-Creuse comptabilise au dernier recensement en 2006, 5180 habitants soit une densité de 175 habitants au km². La population est pratiquement stable (la commune a gagné 34 habitants depuis 1999).

La part des plus de 45 ans a toutefois augmenté de manière significative. Ils représentent 53% de la population.

Le déficit naturel est également très marqué puisqu'on enregistre un taux de natalité de 10/1000 et un taux de mortalité de 16/1000 dans la commune ; le déficit naturel s'élève donc à 6/1000.

Les 799 habitants qui ont 75 ans et plus représentent 15,40 % de la population alors que cette proportion est de 12,20% dans le département.





Une démographie médicale menacée :

Le bassin de vie d'ARGENTON-SUR-CREUSE compte aujourd'hui :

- 10 médecins généralistes
- 1 médecin homéopathe
- 1 pédiatre
- 6 kinésithérapeutes
- 3 podologues
- 14 Infirmiers Diplômés d'Etat
- 1 psychiatre
- 1 orthophoniste

Ils exercent tous à Argenton-sur-Creuse et un sur deux a plus de 55 ans ; ce qui entraînera à court terme la diminution par deux du nombre des professionnels de santé dans cette zone rurale fragile.

En 2013, l'Indre passera de 155 à 100 médecins généralistes dont 50 exerceront à Châteauroux ; les 50 autres se répartiront les 9 territoires de garde, soit 5 médecins par territoire en moyenne.

Le déficit en médecins généralistes et l'absence de médecins spécialistes placent aujourd'hui le bassin de vie d'Argenton dans une situation inconfortable. En effet, les besoins médicaux augmentent en raison du vieillissement de la population alors que paradoxalement, la démographie médicale s'affaiblit de manière critique. Ce qui rend nécessaire la proximité de l'offre de soins.

La situation d' Argenton dans les 5 à 10 ans à venir va s'orienter vers une sous-dotation en médecins généralistes.

B-UN PROJET PROFESSIONNEL DE SANTE COHERENT : RATIONALISER ET PERENNISER

Le regroupement des professionnels de santé au sein de la MSP permet en adéquation avec le Schéma Régional d'Organisation Sanitaire de maintenir durablement en zone rurale les professionnels de santé, en améliorant leurs conditions d'exercice mais également en incitant l'installation des jeunes médecins.

Les objectifs de l'équipe médicale sont donc de :

- 1. Simplifier l'accès aux soins primaires par le regroupement des activités,
- 2. Améliorer les conditions d'exercice

- 3. Développer les pratiques coopératives
- 4. Favoriser les modes de prise en charge globale, coordonnée et centrée sur le patient
- 5. Participer à des programmes d'action, de santé publique (prévention, éducation)
- 6. Proposer des actions de formation
- 7. Contribuer à la formation des jeunes professionnels de santé
- 8. Permettre le maintien de l'offre de soins en zone rurale fragile
- 9. Ouvrir les soins primaires à d'autres champs d'activités : recueil et recherche épidémiologique, veille sanitaire...

Plus précisément le projet professionnel de santé d'Argenton-sur-Creuse à travers des actions concrètes consiste à :

Mettre en place un exercice coordonné et pluridisciplinaire pour assurer une meilleure accessibilité aux soins et favoriser une prise en charge adaptée à chaque patient. Favoriser également les transferts de savoir, de tâches et de compétences entre professionnels de santé de soins primaires. Pour cela, il est convenu de développer concrètement la coopération et les complémentarités avec l'Hôpital de Châteauroux par un système de partenariat. La maison de santé pluridisciplinaire proposera dès le mois de février des consultations spécialisées de gastro entérologie- cardiologie – rhumatologie échographie, pneumologie, chirurgie vasculaire orthopédique et générale qui seront réalisées par les praticiens du centre hospitalier de CHATEAUROUX. Une autre convention entre la MSP et l'association des spécialistes libéraux de Châteauroux sera également signée pour assurer la complémentarité des consultations avancées de spécialistes.

- **Assurer la continuité des soins** hors période de garde et congés des professionnels de santé par l'amélioration des systèmes de remplacements.
- **Pérenniser la permanence de soins** par concentration des professionnels sur un même site pour leur garantir des conditions d'exercice sécurisées et attractives (équipement complet de médecine générale, rupture avec l'isolement de la garde et absence de déplacement). La maison médicale de garde trouvera en effet naturellement sa place dans la structure pour assurer la permanence des soins en dehors des ouvertures, de 20h00 à minuit, et les samedis, dimanches et jours fériés.
- Assurer la coordination et la coopération avec les services d'urgence, et autres acteurs sanitaires et médico sociaux et ainsi assurer une interface avec les services médico-sociaux (centre hospitalier de Châteauroux, SSIAD, EHPAD...)
- **Utiliser des technologies partagées de l'information** avec notamment la mise en place d'un réseau informatisé de données sécurisées (planning, dossier médical personnel). et concrètement l'harmonisation des logiciels informatiques.

- Faciliter la concertation entre professionnels et renforcer la communication par la proximité. Ceci dans le but de favoriser la prise en charge globale du patient, notamment dans le cas du traitement de maladies chroniques de type diabète, troubles psychiatriques...
- Contractualiser des actions de santé publique en rapport avec les objectifs de la mission régionale de santé, particulièrement des actions thérapeutiques, de prévention, par l'organisation de conférences thématiques et de formations organisées par les praticiens à destination du public. Ces actions se feront par l'affichage et la mise à disposition de plaquettes d'information dans les salles d'attente. Il est également prévu de mettre en place un partenariat avec le réseau "DIAPASON" pour le diabète, un partenariat avec les associations qui traitent des addictions (alcoolisme et toxicomanie), et le développement d'un programme de prévention de l'obésité et sur la nutrition en générale.
- Faciliter l'accueil des stagiaires (internes en médecine générale et étudiants en médecine) par les praticiens dans des locaux adaptés avec mise à disposition pour le stagiaire d'un logement sur place.

En conclusion

Par la mise en place d'un système de garde, de consultation de spécialistes des hôpitaux par permanence, par l'amélioration du système de remplacement et la formation médicale améliorée, la MSP apportera

- à l'équipe médicale en place des conditions d'exercice plus favorables
- aux jeunes médecins des conditions attractives d'installation
- aux patients une réponse adaptée à leur demande tant pour la qualité de l'accueil, que des soins, de la disponibilité médicale et de l'accessibilité.

La MSP permettra de limiter considérablement les déplacements engageant des frais médicaux annexes et de désengorger les urgences des hôpitaux de l'Indre.

Ce projet mobilisateur, né de la grande qualité du dialogue et de la concertation de ces principaux acteurs, s'inscrit dans une démarche globale cohérente d'aménagement du territoire.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût total du projet : 1 837 000 €

Origine du financement	Montant	% de subvention
Conseil Régional : contrat de Plan Etat/Région 40 % des travaux + achats des annexes (plafond : 1 260 000€)	504 000	
Conseil Général : 20 % des travaux (limité à 500 000 €)	100 000	46.92%
DETR (Etat) : 30 % des travaux + acquisitions (1 360 000 €)	272 000	
Commune (emprunt)	961 000	53.07 %
	1 837 000	100 %

LISTE DES ENTREPRISES TITULAIRES DU MARCHE

MAÎTRISE D'OEUVRE					
BODIN Architecte	41 bis rue Victor Hugo 36200 ARGENTON S/C				
BUREAUX D'ETUDES					
Contrôle Technique Coordination Sécurité Santé DEKRA	1 avenue Henri Debord 18230 SAINT-DOULCHARD				
BET Thermique BETH TAUPIN Patrice	Zone Aéroportuaire Bât 620 porte C 36130 DEOLS				
BET Electricité BET ETELEC POTRON	14/12 rue de Bièvre 36000 CHATEAUROUX				
LOTS / ENTREPRISES					
Lot n°00- Désamaintage DESAMIANTAGE-DEMOLITION DU CENTRE	Les Varennes 36250 SAINT-MAUR				
Lot n°01- Démolitions-Gros Oeuvre SARL B.E.S.O.I.N.	4 rue de Vernusse 36000 CHATEAUROUX				
Lot n°02- Charpente-Couverture-Etanchéité-Zinguerie SARL ABAUX	Route de Journet B.P. 13 86290 LA TRIMOUILLE				
Lot n°03- Menuiseries Ext. Alu-Fermeture-Sérrurerie SARL DAVIER	Zac des Plantes 36800 LE PONT-CHRETIEN				

Lot n°04- Doublage-Isolation-Plaquisterie-Plafonds BERRY PLATRERIE	Zac des Plantes 36800 LE PONT-CHRETIEN	
Lot n°05- Pardage Panneau Composite	101 avenue JF Kennedy	
SMAC ROUSSEAU	36000 CHATEAUROUX	
Lot n°06 Menuiserie Int. MENUISERIE DU CENTRE	Le Petit Saint-Cyran 36250 ST MAUR	
Lot n°07 Revêtement de Sols Souples	Le Bourg	
SARL COULEUR DECO	36400 CHASSIGNOLLES	
Lot n°08 Peintures - Tentures	ZI des Narrons	
BARBOTIN	36200 ARGENTON s/ C	
Lot n° 09 Electricité – Courants faibles et forts	76 route de Chateauroux	
SLEE	36000 CHATEAUROUX	
Lot n° 10 Ascenseur	384 rue des Moulins	
SCHINDLER	45750 SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN	
Lot n° 11 Chauffage – Ventilation	Z.I Le Pessanin	
SAS ROBY	36200 LE PECHEREAU	
Lot n° 12 VRD	4 rue du 8 mai	
ETPRC SARL	18160 LIGNIERES	
Lot n° 13 Plomberie – Sanitaire	Z.I Le Pessanin	
SAS ROBY	36200 LE PECHEREAU	